

Secrétariat Recteur

Schoelcher, le 7 février 2022

Affaire suivie par : Pascal JAN et Corinne GAU

Tél : 05 96 52 29 60

Mél : ce.recteur@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 SCHOELCHER Cedex

Note RECTEUR n°2022-1 du 07 février 2022 relative au projet académique EOL (Expression Orale Libre)

Publics concernés : enseignants du 1^{er} et du 2nd degré de l'académie de Martinique.

Objet : rappel des recommandations relatives au dispositif EOL.

Notice : publication sur le site académique – rubrique « c'est officiel ».

Le Recteur de la Région académique de Martinique
Chancelier de l'Université
Directeur académique des services de l'Éducation nationale

Références : circulaire n°2021-1 RECT du 26 novembre 2021

Madame, Monsieur,

Par circulaire n°2021-1 RECT du 26 novembre 2021, j'ai appelé votre attention sur le dispositif EOL (Expression Orale Libre) et précisé les attentes afférentes à sa mise en œuvre. Votre ou vos inspecteurs et inspectrices vous en ont informés. Ce texte est le résultat d'un recensement des pratiques observées ou récoltées, d'un travail collectif des trois inspecteurs-doyens et d'un séminaire de synthèse. Il a vocation à être pleinement déployé dans toutes les classes de l'académie, du CP à la Terminale et être appliqué dans les modalités arrêtées, avec l'appui de votre ou de vos inspecteurs et inspectrices, chefs et cheffes d'établissement et directeurs et directrices d'école le cas échéant.

Chaque enseignant du 1er et du 2nd degré doit pouvoir s'approprier et mettre en œuvre le dispositif EOL avec ses élèves, au bénéfice d'une maîtrise progressive et renforcée de l'oral.

Ces recommandations demeurent accessibles sur le site de l'académie :

<https://www.ac-martinique.fr/article/projets-academiques-121712>

Les inspecteurs référents académiques sont disponibles pour accompagner l'ensemble des établissements scolaires.

Les inspecteurs et inspectrices sont chargés de la bonne exécution de la circulaire, conformément à leur lettre de mission.

Je vous remercie de votre engagement en faveur de ce dispositif ambitieux, remarqué au niveau national et expertisé par l'inspection générale, dont je continuerai à observer sa mise en œuvre à l'occasion de mes visites dans vos écoles et établissements scolaires.

Je sais pouvoir compter sur votre diligence dans la prise en compte et la mise en œuvre de ces instructions.

Corinne GAU



IA-DAASEN

Pascal JAN



Recteur

Secrétariat Recteur

Tél : 0596 52 29 60

Mél : ce.recteur@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville

97279 SCHOELCHER Cedex